



Tristan Yvon

La production d'indigo en Guadeloupe et Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)

Histoire et archéologie

 **KARTHALA**

L'indigotier est un arbuste des pays chauds à partir duquel on obtient la teinture bleue de l'indigo. C'est une des premières productions commerciales développées par les Européens dans les Amériques et la Caraïbe. Pour y parvenir, ils se sont appuyés sur le savoir-faire très ancien des Amérindiens et ont largement eu recours au travail des esclaves.

Les installations où l'indigo était produit sont longtemps restées oubliées, masquées dans le paysage antillais.

L'archéologie a permis de redécouvrir les vestiges de ces indigoteries en Guadeloupe et en Martinique, de comparer leurs implantations et d'analyser leurs évolutions techniques entre le XVII^e et le XIX^e siècle. De nombreuses sources documentaires ont été exploitées afin de les confronter ici, pour la première fois, aux vestiges des installations de production. « La production d'indigo en Guadeloupe et Martinique du XVII^e au XIX^e siècle, histoire et archéologie » est la première étude qui soit entièrement consacrée à cette production agro-manufacturière dans les Antilles françaises.

À la croisée de l'archéologie et de l'histoire, de vestiges matériels et de documents d'archives, ce livre porte un regard neuf sur le rôle de l'indigo dans la construction de l'économie des deux îles, et plus largement dans l'essor de l'économie marchande atlantique. Il constitue également une contribution importante à l'histoire des techniques.

Tristan Yvon est archéologue en poste depuis plus de 10 ans au service régional de l'archéologie de Guadeloupe (Direction des affaires culturelles – Ministère de la Culture et de la communication). Titulaire d'un cursus à la fois en histoire et en archéologie, il est membre de l'unité mixte de recherche « Archéologie des Amériques » (Archam/UMR 8096) depuis 2007.

Spécialiste de la période dite coloniale, il travaille notamment sur l'histoire des techniques.



**LA PRODUCTION D'INDIGO
EN GUADELOUPE ET MARTINIQUE
(xvii^e-xix^e siècles)**

KARTHALA sur internet:
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

Couverture : conception David Mahé, dmahe44@gmail.com
[tél. 06 99 44 06 11].

© Éditions KARTHALA, 2015
ISBN : 978-2-8111-1350-6

Tristan Yvon

La production d'indigo en Guadeloupe et Martinique (XVII^e-XIX^e siècles)

Histoire et archéologie

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Cet ouvrage est publié avec une subvention
du ministère de la Culture et de la Communication
(Direction des Affaires culturelles de Guadeloupe).

Remerciements

Cet ouvrage est d'abord redevable à Antoine Chancerel, responsable du service de l'archéologie de la direction régionale des affaires culturelles de Guadeloupe de 1999 à 2005 qui m'a encouragé à mener une activité de recherche. Celle-ci s'est concrétisée par des prospections pédestres et des sondages archéologiques, cofinancés par le Conseil régional de la Guadeloupe, qui sont au point de départ de mon étude. Ces recherches de terrain n'auraient pu être menées à bien sans le concours de plusieurs bénévoles, en particulier Franck Bigot. La fouille de l'indigoterie d'Anse à la Barque en Guadeloupe a été réalisée avec la participation d'employés communaux de Vieux-Habitants et de Michel Larisse de l'Office national des forêts.

J'ai bénéficié de premiers travaux réalisés par Xavier Rousseau et Yolande Vragar sur les indigoteries de Marie-Galante et de la connaissance que possède de cette île Michel Granguillotte. Je dois au D^r Henry Joseph de m'avoir initié à l'identification des plantes à indigotine.

Benoît Bérard, qui suivait d'un œil bienveillant mes recherches, m'a suggéré de préparer un master d'histoire sur le sujet en l'étendant à la Martinique. Danielle Bégot a eu la gentillesse d'accepter de m'encadrer et m'a fait bénéficier de son savoir encyclopédique sur l'histoire des Antilles. Elle m'a permis de mener à terme mon mémoire, soutenu en 2010 à l'université des Antilles et de la Guyane, qui est la base du présent ouvrage. Sa publication n'aurait pu voir le jour sans les nombreuses relectures d'Anne Pérotin-Dumon et ses conseils toujours avisés. Merci pour sa patience et son soutien.

Ma gratitude va également à Anna et Arnaud Gerbal pour leur chaleureux accueil en Martinique. Dans cette île, la famille Asselin et Bertrand de Reynal m'ont permis d'avoir accès aux vestiges de l'indigoterie bâtie par leur ancêtre à Paquemar, et à leurs archives privées. Le personnel du jardin de l'Anse Latouche

m'a facilité l'accès à l'indigoterie qui s'y trouve pour en faire le relevé. Pour sa part, le personnel des archives départementales de Martinique et de Guadeloupe a toujours répondu avec efficacité à mes attentes.

Enfin, je suis gré aux éditions Karthala d'avoir accepté de publier cette étude, et à la direction des affaires culturelles de Guadeloupe d'avoir subventionné sa publication.

Encore merci à tous.

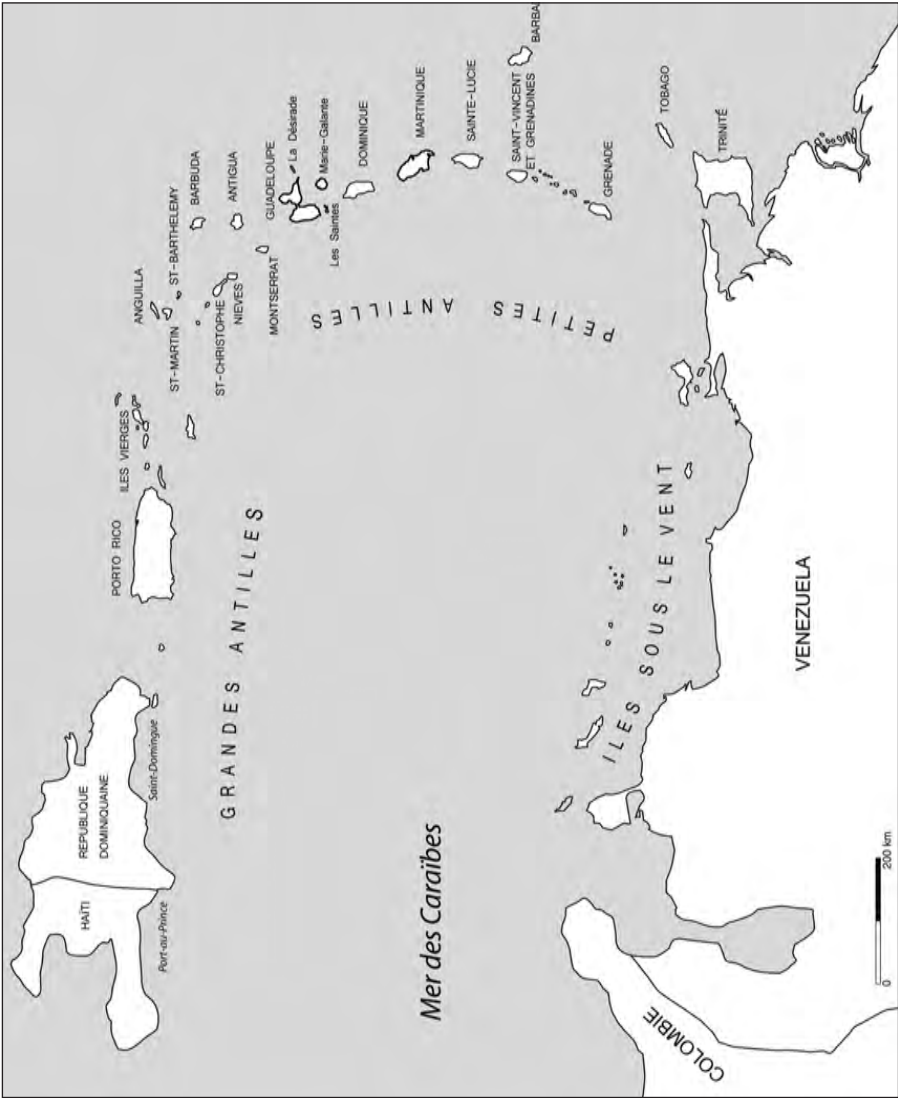
Avant-propos

L'étude des anciennes cultures d'exportation de Guadeloupe et de Martinique a globalement été négligée au profit de celle de la canne à sucre qui a laissé davantage de témoignages d'ordre documentaire et matériel puisqu'elle perdure encore de nos jours (figures 1 à 3). Cependant le rôle de ces cultures comme le tabac, le coton, le rocou ou l'indigo, appelées parfois secondaires, est loin d'avoir été négligeable dans la mise en valeur des îles à sucre.

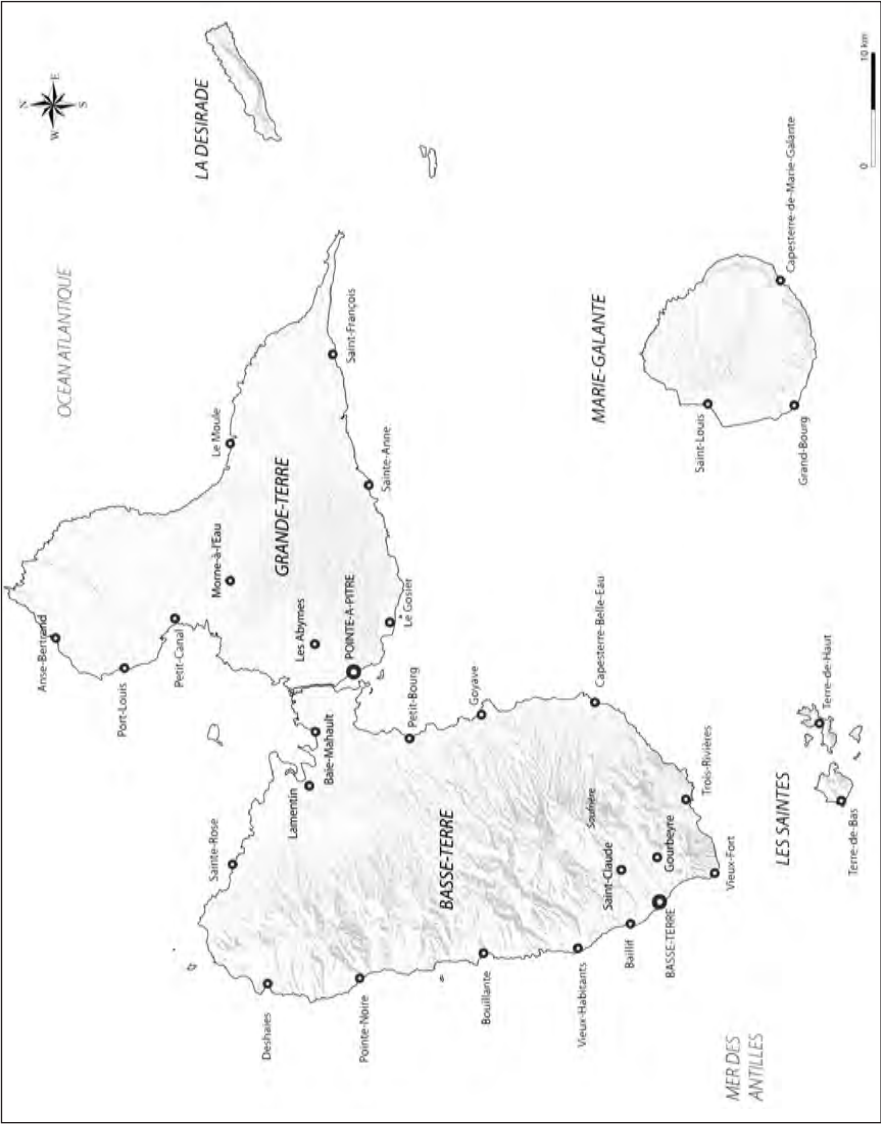
L'ouvrage proposé croise données archéologiques récentes et études d'archives afin de mettre en lumière la production d'indigo, matière tinctoriale bleue issue d'une plante arbustive dénommée indigotier. La culture de cette plante est une des premières à avoir été développée par les colons européens dans le Nouveau Monde, dont la Caraïbe. Ceux-ci se sont appuyés au départ sur le savoir de la population autochtone, les Amérindiens utilisant déjà cette teinture artisanalement depuis des siècles.

Si la production d'indigo est souvent évoquée dans le cadre de l'histoire générale de la Guadeloupe ou de la Martinique, elle n'a jamais été un sujet d'étude à part entière, ce que nous nous proposons de faire ici.

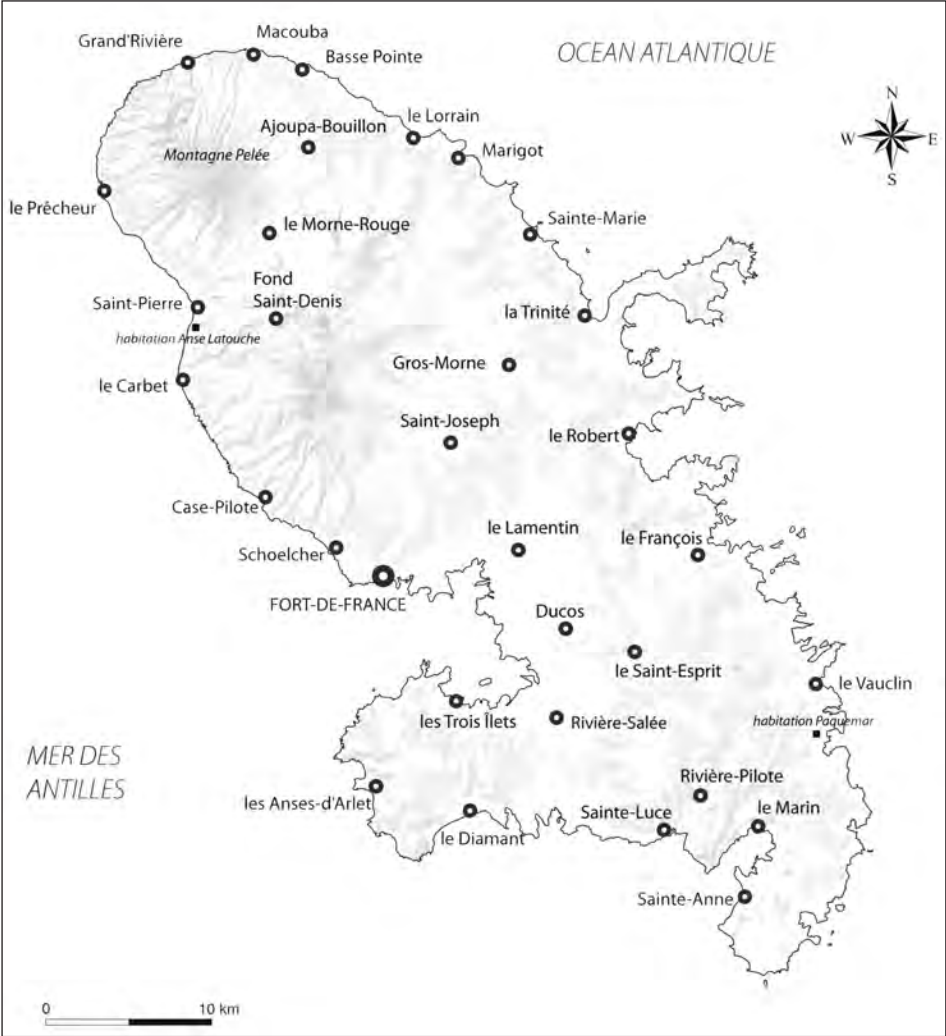
Depuis la fin des années 1990, les découvertes de cuves maçonnées qui servaient à produire l'indigo se sont multipliées en Guadeloupe. Une trentaine de ces installations des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, appelées indigoteries, sont aujourd'hui recensées dans l'archipel, ce qui rend possible l'étude de leur répartition spatiale. Parallèlement, la présence de plusieurs indigoteries du ^{xix}^e siècle en Martinique permet l'analyse comparative des structures de production. L'intérêt est également de confronter ces vestiges aux nombreuses sources documentaires consultées dans le cadre de notre travail. Ce croisement des données permet d'étudier l'histoire des techniques de production et leurs évolutions, mais aussi d'évaluer quel rôle économique réel a joué l'in-



1. Les Antilles.



2. La Guadeloupe
Réalisation cartographique : T. Yvon à partir du modèle numérique de terrain à pas de 250 m de l'IGN.



3. La Martinique

Réalisation cartographique : T. Yvon à partir du modèle numérique de terrain à pas de 250 m de l'IGN.

digo dans les deux îles. Cette production a souvent, comme on le verra, permis de pallier les situations de crises.

Il nous a paru pertinent de commencer par réaliser une analyse critique des principales données exploitées dans le cadre de notre travail, avant de brosser un historique sommaire de la production d'indigo afin de comprendre la genèse de son développement dans la Caraïbe. Nous décriront le processus de fabrication de cette matière tinctoriale et les installations nécessaires tout en s'interrogeant sur leurs origines. Puis nous étudierons, à travers les différentes sources disponibles, la période phare de cette production en Guadeloupe et Martinique qui se situe aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles. Enfin, nous nous pencherons sur les différentes tentatives de relance de cette production menées en Guadeloupe et Martinique au ^{xix}^e siècle, et leur succès limité dans un contexte peu favorable.

1

Sources et critique des données

Notre travail repose à la fois sur l'utilisation des données documentaires et l'étude des vestiges d'indigoteries recensés. Il convient de soumettre à une analyse critique ces deux types de sources.

Les données documentaires

La précocité de cette proto-industrie en Guadeloupe et Martinique, et la brièveté de son âge d'or qui se termine dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, ne nous permettent pas de bénéficier de cette source capitale que sont les inventaires de notaires puisque très peu d'actes antérieurs aux années 1770 sont conservés. Cette absence nous empêche de rentrer vraiment dans le monde de l'habitation-indigoterie, de son organisation, de ses acteurs, de leur habitat. Seuls les terriers de Guadeloupe et de Martinique établis en 1671 à la demande de Colbert permettent d'avoir des indications sur ces aspects¹. Le terrier de Guadeloupe s'accompagne d'un recensement nominatif qui indique le nombre de personnes présentes sur l'habitation-indigoterie ainsi que leur statut, et même leur identité pour les libres. Mais ces documents limités à une seule année, au tout début du décollage de la production d'indigo, équivalent seulement à une fenêtre ouverte sur le sujet et ne permettent pas d'appréhender les évolutions très

1. ANOM, G1 468, Dénombrement des terres de l'Isle Guadeloupe, Grande-Terre et Saintes, 1671/ANOM, G1 470, Estat du procez verbal des terres de l'Isle de la Martinique, 1671.

probables de ces exploitations. La culture de l'indigotier et le processus de fabrication sont davantage connus grâce au récit des chroniqueurs : au milieu du ^{xvii}e siècle, Du Tertre et Rochefort consacrent un court passage de leur ouvrage à la production d'indigo, et le Père Labat, à la fin du même siècle, nous offre un témoignage très détaillé, de la culture de l'indigotier à la fabrication la matière tinctoriale². Une autre source est constituée par les nombreux manuels de planteurs du ^{xviii}e siècle. Cependant ils sont à manier avec précaution puisqu'ils concernent Saint-Domingue, à une période où l'âge d'or de l'indigo en Guadeloupe et Martinique est terminé depuis plusieurs dizaines d'années.

Bien que riches en informations d'ordre général, les récits de chroniqueurs ne nous donnent pas l'occasion de pénétrer véritablement dans la réalité historique. Mais les archives administratives le permettent. Tout d'abord, la correspondance envoyée au secrétaire d'État à la marine et aux colonies dont beaucoup de lettres ont été conservées par l'administration centrale (série C7 A et C7 B pour la Guadeloupe, et C8 A et C8 B pour la Martinique). Elles fournissent des indications plus détaillées sur le contexte et les circonstances qui ont permis à cette production d'exportation de voir le jour. On y trouve également des états de commerce établis par année civile qui renseignent partiellement sur les volumes d'indigo exportés vers la France au cours du ^{xviii}e siècle, et même différents recensements permettant de suivre l'évolution du nombre d'indigoteries en Guadeloupe et Martinique. Les états de commerce avaient déjà été relevés pour la Martinique par Louis-Philippe May dans son ouvrage publié en 1930, ils ont cependant été systématiquement vérifiés par nos soins concernant l'indigo³. Les recensements, exploités par Chris-

2. Du Tertre Jean-Baptiste, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, Paris, Thomas Jolly, 1667-1671, 4 tomes en 3 volumes ; rééd. Fort-de-France, Kolodziej, 1978, tome II, p.123-128 ; Rochefort Charles de, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, Arnould Leers, 1658, p.316-317 ; Labat Jean-Baptiste, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, Guillaume Cavelier père, 1722, 8 volumes ; rééd. Fort-de-France, Courtinard, 1979, tome I, p.139-155.

3. May Louis-Philippe, *Histoire économique de la Martinique (1635-1763)*, Paris, Les Presses Modernes, 1930.

tian Schnakenbourg dans son travail *Statistiques pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et en Martinique*, permettent quant à eux de suivre l'évolution du nombre d'indigoteries pour les deux îles de 1671 à 1734⁴. Nos recherches d'archives nous ont permis de compléter, modestement, les chiffres présentés dans ce travail de référence : en effet quelques indigoteries en activité sont encore recensées en Guadeloupe à la fin des années 1740, et une relance de la production, certes éphémère, se produit dans les années 1770.

Christian Schnakenbourg souligne très justement l'imperfection des deux sources que constituent les états de commerce et les recensements. Les premiers sont systématiquement minorés : les capitaines de navires ont tendance à faire de fausses déclarations sur les cargaisons chargées et débarquées afin de payer moins de taxes. À cela s'ajoute tout le commerce interlope, autrement dit le commerce illégal, qui bien sûr n'est pas comptabilisé par les documents officiels. Le cabotage entre la Guadeloupe et la Martinique est par exemple prétexte à une vaste contrebande avec l'île de la Dominique qui les sépare. Mentionnons aussi l'organisation administrative des Petites Antilles françaises dans la première moitié du xviii^e siècle, qui limite la connaissance qu'on pourrait avoir de la production et du commerce de la Guadeloupe. En effet pendant toute la première moitié du xviii^e siècle, la Martinique concentre les pouvoirs politiques mais aussi économiques. La majorité de l'indigo produit en Guadeloupe est envoyé en France via la Martinique, sans moyen de distinguer réellement le volume de production des deux îles. Bien que nous ayons relevé les chiffres du commerce d'indigo entre la Martinique, la Guadeloupe, et les territoires hors l'Exclusif⁵, ils n'ont été que ponctuellement utilisés dans le cadre de notre étude. Comme le souligne Christian Schnakenbourg, l'énormité de la

4. Schnakenbourg Christian, « Statistiques pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et en Martinique », in *Annales des Antilles. Bulletin de la Société d'histoire de la Martinique*, n° 21 1977, p. 3-121.

5. Le principe de l'Exclusif est le régime qui régissait les échanges commerciaux entre la France et ses colonies aux xvii^e et xviii^e siècles : toute la production de la colonie doit être exportée vers la métropole, et tout ce que la colonie importe doit venir de la métropole ou être importée par des bateaux français.

contrebande rend inutilisable tous les chiffres autres que ceux du commerce direct avec l'Europe⁶.

L'utilisation des recensements n'est pas non plus exempte de problèmes : si la fraude ne concerne pas a priori le nombre d'indigoteries puisqu'elles ne sont pas soumises à imposition en tant qu'installations de production, par contre demeurent les multiples erreurs dans les chiffres dues à des confusions, des recopiations erronées, ou tout simplement de mauvais calculs.

Si toutes ces réserves incitent à utiliser les chiffres disponibles avec la plus grande précaution, les données statistiques considérées sur la longue période n'en permettent pas moins d'apprécier les tendances générales et se révèlent donc essentielles.

Nous avons consulté le fond d'archives Moreau de Saint-Méry constitué de documents collectionnés par Louis-Médéric Moreau de Saint-Méry (1750-1819), créole de la Martinique, avocat de formation, connu surtout pour ses travaux d'historien sur l'île de Saint-Domingue (F3). Les volumes consacrés aux cultures et manufactures coloniales nous ont fourni des documents sur l'indigo dignes d'intérêt (3 vol. F3 161 à 163). Le principal est un *Mémoire touchant à la manière de faire de l'indigo* anonyme datant de l'année 1672. À notre connaissance inédit, il décrit avec grande précision les différentes étapes de fabrication de l'indigo et vient compléter sur le sujet le récit de Du Tertre et du Père Labat, entre lesquels il s'intercale chronologiquement. En outre, il nous donne des pistes sur l'origine de la méthode employée.

Pour le ^{xix}e siècle, la série géographique Amérique des Archives nationales de l'outre-mer (ANOM) contient de nombreux documents traitant du projet de relance de la production d'indigo en Guadeloupe dans la première moitié du siècle. Différents articles ou ouvrages publiés rendent aussi compte du résultat d'essais de production entrepris alors dans l'archipel. Cependant, il semble que le volume de sources disponibles soit inversement proportionnel à l'aboutissement réel du projet : nous n'avons trouvé trace que d'une seule indigoterie en 1847 et 1848 dans les tableaux statistiques sur les colonies françaises publiés par le ministère de la Marine à partir de 1835⁷.

6. Schnakenbourg, *op. cit.*, p. 23.

7. Arch. dép. Martinique, *Tableaux de population, de culture, de commerce et de navigation, formant pour l'année 1847 et pour l'année 1848, la suite*

La relance de la production en Martinique à la fin du ^{xix}^e siècle est documentée par celui qui en fut le précurseur, Armand-Justin Thierry, ancien directeur du Jardin des plantes de Saint-Pierre. Son ouvrage, basé sur sa propre expérience, était destiné à aider les éventuels planteurs de l'époque désireux de se tourner vers cette production tombée alors en désuétude⁸. Les délibérations du Conseil général de la Martinique permettent de retracer le contexte bien particulier qui a conduit à ce projet de relance. En outre, nous avons pu avoir accès à des archives privées concernant la dernière indigoterie en fonction en Martinique, à l'aube du ^{xx}^e siècle⁹.

Quoique notre sujet concerne la production d'indigo en Guadeloupe et Martinique, il nous a paru intéressant de traiter d'un aspect complémentaire et peu connu : l'indigo étranger qui est introduit dans nos deux îles pour y être ensuite réexpédié vers la métropole. Dans les sources, il est d'ailleurs parfois difficile de le distinguer de l'indigo produit localement.

Il faut relever la faiblesse de l'historiographie de la production d'indigo dans le Nouveau Monde, plus particulièrement pour les Antilles. Les travaux réalisés par les historiens anglophones concernent surtout le sud-est des États-Unis où cette production a été très active au ^{xviii}^e siècle, notamment en Caroline, Géorgie et Louisiane. On peut citer les travaux de Jack Holmes, Terry Sharrer ou encore Robert Nash¹⁰. Concernant l'ancien territoire de la Nouvelle-Espagne où les Espagnols ont développé cette production dès le ^{xvi}^e siècle, les ouvrages de Rubio Sánchez et de Fernández Molina font référence pour l'Amérique centrale¹¹.

des tableaux insérés dans les notices statistiques sur les colonies françaises, Paris, Imprimerie nationale, 1851 et 1852, p. 40 et p. 36.

8. Thierry Armand-Justin, *Notes sur la culture et la fabrication de l'indigo à la Martinique*, Fort-de-France, Imprimerie du gouvernement, 1893.

9. Archives privées de la famille Asselin, Registre de comptabilité de l'indigoterie de Paquemar (1894-1896).

10. Holmes Jack, « Indigo in Colonial Louisiana and the Florida's », in *Louisiana History*, vol. 8, n° 4, 1967, p. 330-349 ; Sharrer Terry, « Indigo in Carolina, 1671-1796 », in *South Carolina Historical Magazine*, vol. 72, 1971, p. 94-103 ; Nash Robert C., « South Carolina indigo, European textiles, and the British Atlantic economy in the eighteenth century », in *The Economic History Review*, vol. 63, n° 2, 2010, p. 362-392.

11. Rubio Sánchez Manuel, *Historia del añil o xiquilite en Centro América*, 2 tomes, San Salvador, Dirección de Publicaciones del Ministerio

Les vestiges d'indigoteries

Ce livre est à la croisée de l'histoire et de l'archéologie : il intègre à la fois les résultats issus d'une recherche documentaire poussée, et des données archéologiques récentes sur les vestiges d'indigoteries recensés en Guadeloupe et Martinique. Le développement de l'archéologie de l'époque moderne et contemporaine depuis une dizaine d'années dans ces deux départements d'outre-mer, parfois appelée archéologie coloniale par une simplification de langage, a permis de multiplier les découvertes dans l'archipel guadeloupéen : les premières indigoteries n'y ont été formellement identifiées que très récemment, en 1997. Depuis, les nouvelles découvertes réalisées ont enrichi le corpus de manière conséquente, rendant possible l'étude de la répartition spatiale des vestiges, mais aussi leur analyse comparative. Si aucun vestige d'indigoterie du ^{xvii}^e ou ^{xviii}^e siècle n'est à ce jour inventorié en Martinique, des découvertes futures ne sont pas à exclure. Cette île a la particularité d'avoir été très active dans la relance de la production d'indigo au ^{xix}^e siècle et les vestiges de plusieurs indigoteries construites à cette époque y sont par contre connus. Cela permet d'aborder la question de l'évolution des installations de production et de l'innovation technique.

L'intérêt de pouvoir confronter les vestiges d'installations aux sources documentaires est grand. Il ne faut cependant pas perdre de vue que comme dans le domaine de la recherche archivistique, l'archéologie travaille sur des données lacunaires : certains sites n'ont probablement pas été découverts et d'autres ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Le recoupement des données documentaires et des données de terrain permet justement de souligner d'éventuelles différences et donc d'en rechercher les causes. Ces deux approches sont donc tout à fait complémentaires.

Rappelons, d'autre part, que notre travail de terrain concerne uniquement les installations de production, c'est-à-dire une partie seulement de l'habitation-indigoterie. L'habitat était construit en

de Educación, 1976 ; Fernández Molina José Antonio, *Pintando el mundo de azul, el auge añilero y el mercado centroamericano, 1750-1810*, El Salvador, Biblioteca de Historia Salvadoreña, vol. 4, Concultura, 2003.